

MESSAGE 2016 – 10

DÉCLARATION DU SCPN LORS DE L'AUDIENCE A L'ELYSÉE AVEC LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE 12 avril 2016



Paris, le 12 avril 2016

Monsieur le Président de la République,

Le 22 octobre 2015, vous nous receviez ici - à l'Élysée - pour dire aux policiers de tous grades votre soutien, une semaine après l'exceptionnelle journée de mobilisation qui avait vu des milliers d'agents de la Police Nationale exiger les moyens de l'efficacité, à Paris et partout en France.

Survenant au lendemain de la quasi exécution d'un policier de brigade anti criminalité par un multirécidiviste radicalisé, et moins d'un mois avant les plus sanglantes attaques terroristes qu'ait subies notre pays, cette journée de mobilisation voyait l'ensemble des organisations syndicales représentatives du ministère de l'Intérieur dire leur refus de l'impuissance et de l'inefficacité.

A l'opposé de l'irresponsable fascination pour le désordre, la paix publique est en effet notre raison d'être.

Reconnaissant le niveau sans précédent d'engagement des forces de l'ordre – mais aussi le sens des responsabilités qui avait présidé à l'expression de nos revendications - vous aviez ordonné l'ouverture d'un cycle court de négociations, autour d'un calendrier et de quatre axes de travail :

1. **La clarification des missions des forces de sécurité intérieure**, le ministre de l'Intérieur devant identifier les propositions concrètes de nature à permettre aux policiers et gendarmes de se recentrer sur leur cœur de métier ;

2. La modernisation de la chaîne pénale, qui passe par une simplification drastique de la procédure pénale, seule à même de redonner des marges de manœuvre face à une délinquance de masse ;
3. La mise à niveau des moyens juridiques et matériels des forces de l'ordre, particulièrement en matière de protection et de riposte ;
4. L'amélioration des conditions de travail et des carrières des policiers, avec une volonté de mise en œuvre dès le projet de loi de finances de 2017.

C'est dans ce cadre que nous avons signé hier, avec M. le ministre de l'Intérieur Bernard CAZENEUVE, un protocole pour la valorisation des carrières, des compétences et des métiers dans la Police Nationale qui acte un certain nombre de mesures transversales ou catégorielles bénéficiant à l'énorme majorité des personnels de la Police Nationale.

En tant que représentants des chefs de Police – et donc soucieux de nos mandants comme de l'ensemble des personnels de la Police Nationale, nous mesurons et saluons l'ampleur des efforts consentis. Nous voulons souligner le travail de conviction et d'argumentation qui a permis d'emporter de haute lutte certains arbitrages, et souhaitons remercier l'ensemble des acteurs qui y ont contribué.

Ces mesures adoptées dans un contexte budgétaire extrêmement contraint font sens pour l'ensemble des agents et policiers, qui mettent chaque jour leur vie au service des autres.

Au delà des annonces, les efforts consentis permettent de manifester la reconnaissance de l'État à l'heure où plusieurs événements affectent la sérénité des forces de l'ordre.

Que penser en effet de la couverture médiatique biaisée des violences qui ont émaillé les nombreux rassemblements de voie publique entourant l'actuel projet de réforme du code du travail ?

Comment accepter le discours irresponsable et caricatural colporté par de nombreux commentateurs – parfois même membres de la communauté éducative – qui font des violences policières soit disant gratuites et généralisées la source de tous les maux, à l'heure où des émeutiers ont été jusqu'à incendier des établissements scolaires et attaquer des commissariats en plein Paris, faits sans précédent dans l'histoire récente de la capitale ?

Nous vous redisons notre gratitude, Monsieur le Président, pour la reconnaissance en acte que vous avez manifestée aux policiers de tous grades, et vous assurons de la parfaite détermination des membres de ce grand service public de la sécurité qu'est la Police Nationale à combattre en tous lieux, en tous temps et sous toutes leurs formes, l'arbitraire et la barbarie.

Le secrétaire général



Céline BERTHON